

Pôle Communication, Culture et Vie Locale

Dossier suivi par Elosia CONQUERANT

02 40 11 88 74 – animation@laturballe.fr

Appel à candidatures

Street Art à La Turballe 2025

I – LE PROJET

Contexte

La ville de La Turballe est une station balnéaire qui allie le dynamisme côtier à un riche patrimoine et des espaces naturels préservés. La vie culturelle y est animée par la municipalité et par un tissu associatif dense et très actif dans de nombreux domaines. En complément, la nouvelle équipe municipale aimerait mettre l'accent sur l'art urbain et **promouvoir la création contemporaine** en poursuivant le projet Street Art initié en 2022.

Réalisation

La Ville de La Turballe souhaite faire réaliser une nouvelle fresque sur une façade mise à disposition par un professionnel. La thématique retenue, en cohérence avec les 3 fresques réalisées en 2022, 2023 et 2024 est celle de **la mer et de la Bretagne (exemple bigoudène, sardine, Bretagne sud)**. La surface exploitable comprend 1 face d'env. 21m² (7.30m x 3m). **Le projet proposé ne devra pas couvrir obligatoirement la totalité de l'espace.** Le bâtiment sera repeint au préalable et fourni échafaudé.

Budget

La rémunération globale prévue est de **2 000€ TTC**. Cette somme comprend :

- La conception et la réalisation de l'œuvre
- Le matériel de création
- La cession des droits de reproduction, de représentation et de diffusion de l'œuvre dans le cadre d'une convention validée conjointement par la Ville et l'artiste sélectionné.
- Les frais de déplacements de l'artiste jusqu'à La Turballe (2 allers-retours env.)

L'hébergement chez l'habitant et les repas de l'artiste durant la réalisation de l'œuvre seront pris en charge directement par la Ville, ainsi que le nettoyage de la surface et la mise en place d'échafaudages.

Lieu

La façade retenue se situe 57 rue Sully, 44420 La Turballe



Calendrier

2 juin 2025

Clôture des candidatures

9 juin 2025

Annonce des résultats

Avant le 18 juillet 2025

Réalisation de la fresque

II – LES CANDIDATURES

Profils

Cet appel à candidatures s'adresse à toute personne proposant une œuvre et une démarche artistique en accord avec les critères et les objectifs de la Ville (**respect du thème, œuvre résistante aux conditions extérieures d'une station balnéaire et adaptée au support...**) et possédant un numéro SIRET (entreprise, association, Maison des Artistes ou AGESEA) permettant de facturer des prestations, ou des honoraires ou des droits d'auteurs. Chaque candidat pourra présenter **1 projet**.

Obligations des candidats

Les candidats s'engagent, s'ils sont sélectionnés, à :

- Prévoir au moins une réunion sur site avec les services de la Ville en amont de la réalisation ;
- Fournir une esquisse de l'œuvre avant sa réalisation ;
- Fournir le matériel nécessaire à la réalisation de l'œuvre ;
- Réaliser l'œuvre avant le 18 juillet 2025 ;
- Céder les droits de reproduction, de représentation et de diffusion de l'œuvre dans le cadre d'une convention validée conjointement avec la Ville ;
- Accepter le recouvrement de l'œuvre 5 à 10 ans après sa réalisation, en fonction de l'état de dégradation.

Critères de sélection

Le jury sera composé d'agents et d'élus de la collectivité. Il se réunira entre le 2 et le 8 juin 2025 pour sélectionner l'artiste en fonction de plusieurs critères :

- Adéquation du projet avec le thème du parcours (50%) ;
- Originalité et valeur artistique de l'œuvre présentée (30%) ;
- Résistance et pérennité de l'œuvre dans le temps (20%);

S'il ne parvient pas à choisir un artiste, le jury pourra choisir d'annuler l'appel à candidatures.

Dossier de candidature

Les dossiers devront être envoyés **avant le 2 juin 2025**, par mail à animation@laturballe.fr ou par voie postale au Service Animation, Mairie de la Turballe, BP 51009 44356 GUERANDE CEDEX.

Chaque dossier devra comprendre :

- Fiche de candidature remplie (cf. Annexe)
- CV de l'artiste
- Esquisse de l'œuvre en couleur
- Note d'intention

Le jury ne prendra en considération que les dossiers complets arrivés dans les temps.

Cet appel à candidatures n'a aucune valeur contractuelle. Une convention sera établie avec l'artiste choisi.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

Elosia CONQUERANT, Animation Culture et Vie Locale
02 40 11 88 74 / animation@laturballe.fr

ANNEXE : FICHE DE CANDIDATURE

IDENTITE CIVILE

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

.....

Code postal : Commune :

Tel : Mail :

ACTIVITE PROFESSIONNELLE

Pseudonyme :

Localisation de l'atelier :

Site internet / portfolio :

Réseaux sociaux :

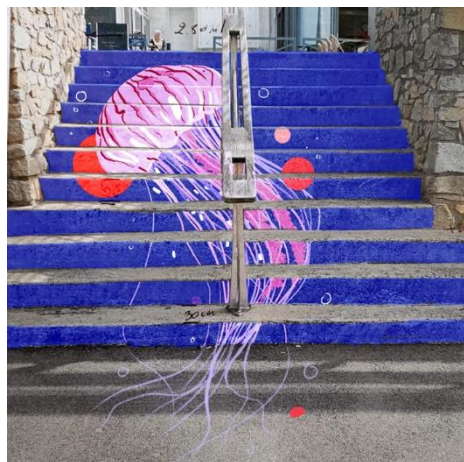
SIRET :

DISPONIBILITES POUR LA REALISATION

- ☐ Semaine 25 du 16/06 au 20/06
- ☐ Semaine 26 du 23/06 au 27/06
- ☐ Semaine 27 du 30/06 au 04/07
- ☐ Semaine 28 du 07/07 au 11/07
- ☐ Semaine 29 du 14/07 au 18/07

ANNEXE : FRESQUES DEJA REALISEE SUR LA COMMUNE

2022 : La Baleine et la Méduse de Nina Missir



2023 : Murmure sous-marin de Mojito Fraise



2024 : Sillage de Geoffroy WAGON

